

Cours : Le fonctionnalisme

On regroupe sous le terme « **fonctionnalisme** » un ensemble de courants qui, insistant sur le rôle essentiel de la langue comme instrument de communication, se donnent pour objectif de caractériser dans cette perspective les diverses fonctions des éléments **linguistiques**.

1. Que veut dire le fonctionnalisme en linguistique ?

Le fonctionnalisme en linguistique, né des travaux du Danois Louis Hjelmslev et du Français André Martinet, prône une grammaire fondée sur la reconnaissance de « fonctions ».

2. **Linguistique fonctionnelle.** On pourrait définir la linguistique fonctionnelle comme une variante de la linguistique structurale où la fonction occupe une place importante, voire prépondérante.

Encore faut-il s'entendre sur ce qu'on entend par la fonction et dans quel rapport on la situe avec d'autres phénomènes.

Là, se pose déjà un ensemble de problèmes. La fonction peut être conçue comme une relation entre éléments. Dans cette acception, elle constitue l'un des principes partagés par tous les courants de linguistique structurale ; ceux-ci considèrent la langue comme une structure (ou un système), c'est-à-dire un ensemble dont les éléments constitutifs entretiennent des relations les uns aux autres : ils sont solidaires et se définissent mutuellement.

La linguistique fonctionnelle a sa spécificité en ce qu'elle accorde une place plus importante à la fonction ; elle considère qu'un phénomène n'a pas d'existence en qualité d'élément linguistique tant qu'il n'a pas une fonction.

3. Principes fondateurs

A. Martinet a défini la langue comme : « une langue est **un instrument de communication** selon lequel l'expérience humaine s'analyse différemment dans chaque communauté (...), en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique : **les monèmes** ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives ; **les phonèmes**, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à l'autre. » (Martinet, 1974, p. 20).

Le premier trait définitoire de la linguistique fonctionnelle est que la **fonction** est le facteur déterminant de la structure linguistique ; c'est elle qui donne forme à la substance, et qui crée un objet complexe unissant forme et substance.

Une langue est, selon A. Martinet, instrument de communication doté d'une double articulation, auquel correspond une organisation particulière des données de l'expérience.

Martinet propose que la langue contienne des unités minimales significatives (*les monèmes*) et des unités distinctives (*les phonèmes*).

Pour mieux comprendre la fonction de ces unités significatives et distinctives on pose la question suivante : Qu'est-ce que la double articulation du langage ?

4. Double articulation du langage : On dit que le langage humain est articulé.

Qu'est-ce que cela veut dire : Il s'agit de l'existence dans le langage de diverses petites unités qui servent elles-mêmes à composer des unités plus importantes. Cette relation entre le signifié et le signifiant nous amène à faire une autre distinction qui nous paraît importante du point de vue linguistique. Il s'agit de la double articulation du langage (deux types d'unités découpées sur deux niveaux distincts).

Selon André Martinet, la double articulation désigne la propriété linguistique selon laquelle toute production langagière peut se découper à deux niveaux (tout énoncé dans le langage humain s'articule sur deux plans ou deux articulations).

□ **La première articulation : niveau des unités significatives**

a) monèmes : qu'est-ce qu'un monème ? Un monème est une petite unité qui présente un sens et une forme vocale ou graphique. Un énoncé est une succession *d'unités minimales de signification* qu'on appelle *des monèmes*. Chaque monème a une face formelle (le signifiant) et une face significative (le signifié). Ces unités minimales peuvent être des noms, des verbes, des adjectifs... (Montagne, acheter, beau...) ou un groupe de mots (boites-aux-lettres).

Un monème peut comporter une partie lexicale : *le lexème* et *un morphème* à valeur purement grammaticale Exemple :

a.1. Les monèmes autonomes Les adverbes sont des monèmes autonomes car ils peuvent figurer en toutes positions :

Ex : Nous organisons une fête aujourd'hui. Nous organisons aujourd'hui une fête. Aujourd'hui, nous organisons une fête.

b.2. Les monèmes fonctionnels Les prépositions sont des monèmes fonctionnels qui servent d'articuler sur d'autres monèmes. Les conjonctions de subordination servent à articuler des énoncés sur d'autres énoncés.

c.3. Les monèmes dépendants Tous les autres mots de la langue (nom, verbe, adjectif qualificatif) sont des monèmes dépendants. Exemple : Mes parents sont partis en France la semaine passée. Mes parents, France, partis : **monèmes dépendants**. En : **monème fonctionnel**.

La semaine passée : **monème autonome**.